

# La gestion des dons en phase post-catastrophe

Samuel DAUPHIN – Directeur départemental de l'urgence et du secourisme Croix Rouge Française (CRF) – Délégation iséroise

**A**u lendemain d'une catastrophe, les dons, en espèce ou en nature, affluent. La gestion de ces dons, c'est à dire leur distribution aux personnes sinistrées en fonction de leurs besoins doit être réalisée rapidement et efficacement. C'est un exercice complexe qui nécessite une grande rigueur et qui repose sur une évaluation précise des besoins des personnes sinistrées et sur la mise en place d'une logistique adaptée.

## La provenance des dons

### Les dons en nature spontanés

Les particuliers voisins de la zone impactée par la catastrophe sont à l'origine de dons en nature dès les premières heures après l'évènement. Les dons sont souvent faits en mairie ou auprès des associations humanitaires locales. Il est important d'organiser très tôt cet élan spontané de générosité afin que les dons soient en adéquation avec les besoins des personnes sinistrées. Il est donc préférable de communiquer rapidement sur les besoins via les médias, des affiches, etc.

### Les appels aux dons ciblés

Les entreprises locales peuvent être sollicitées pour des dons en nature ciblés selon les besoins. Il peut s'agir de matériel de nettoyage (pelles, balais, serpillières), de produits spécifiques comme de la nourriture pour bébés, des couches, d'eau potable, etc.. Lors des crues des torrents de Belledonne (Isère) en août 2005, la Croix Rouge de l'Isère a fait appel aux entreprises de déménagement suite au besoin exprimé par les personnes sinistrées de disposer de cartons pour trier les affaires dans les habitations envahies par l'eau. Les enseignes de matériel de bricolage ont également été mises à contribution pour du matériel de nettoyage et les grandes surfaces ont fourni des bottes.

### Les dons en espèces

Les ressources de la Croix Rouge Française proviennent essentiellement des dons consentis tout au long de l'année par les français. En cas de catastrophe d'ampleur limitée, l'association utilise une partie de ces sommes pour venir en aide aux personnes sinistrées. C'est ce qui s'est passé en

2005 lors des crues des torrents de Belledonne. Il arrive également que les particuliers et les entreprises proches de la zone touchée donnent spontanément de l'argent.

Dans le cas de catastrophe de grande ampleur, lorsque les besoins sont très importants, la Croix Rouge fait appel à la générosité des français via un appel aux dons relayé par les médias. Ce fut le cas pour les tempêtes de décembre 1999, l'explosion de l'usine AZF en 2001, les inondations du Sud-Est en 2002 ou le Tsunami dans l'Océan Indien en 2004 et plus récemment encore pour le séisme de Haïti de janvier 2010. Dans ce cas, les sommes recueillies sont très importantes et sont utilisées sur plusieurs années, ce qui nécessite une gestion très rigoureuse. La Croix Rouge est comptable aux donateurs de la bonne utilisation des sommes qui lui sont confiées.

### Les opérations particulières visant à obtenir des dons en nature ou en espèce.

Il peut s'agir d'un concert, d'un match de football, d'un repas ou d'une collecte. Des associations, des groupes peuvent être à l'initiative de ces opérations. Il est très important de définir les besoins (et donc les objectifs) au départ du projet et d'en envisager les conséquences. Il ne serait pas tolérable que les produits récoltés ou les sommes données soient mal ou pas utilisées par manque de moyen de l'organisme bénéficiaire ou en raison de l'inadéquation des dons avec les besoins.

## La gestion des dons

### Les dons en nature :

Il est très important de vérifier dès les premiers instants que les dons reçus sont en adéquation avec les besoins des personnes. Les produits inadaptés devront être refusés afin de ne pas encombrer les locaux. Il est donc préférable de communiquer rapidement sur les besoins via les médias, des affiches, etc.

Quelques règles doivent absolument être respectées :

- les produits ayant dépassé leur date de péremption, même les boîtes de conserve, sont à proscrire absolument.

- les produits qui doivent être conservés au froid (viandes, plats préparés, fromages, etc.) doivent être refusés sauf s'il existe un moyen fiable de respecter la chaîne du froid jusqu'à la distribution (chambre froide, frigo, véhicule frigorifique pour le transport).
- Le stockage des produits doit être sécurisé afin d'éviter tout risque de vol.



© Une équipe en intervention - Croix-Rouge Française

La gestion des dons en nature nécessite la mise en place rapide d'une logistique adaptée parfois très lourde afin de garantir une utilisation optimale : des locaux de stockage, des véhicules de transport, du personnel pour la distribution.

En fonction de l'ampleur de l'opération, la Croix Rouge met en place une base logistique armée par un ou plusieurs logisticiens. La fonction de cette structure est la réception des dons, leur stockage, leur conditionnement selon les besoins (palettes, colis, etc.) et leur acheminement vers les lieux de distribution. Malgré l'apparente lourdeur du système, il permet un fonctionnement rigoureux et une adaptation rapide aux besoins des personnes sinistrées.

### Les dons en espèce :

La Croix Rouge Française est une association régie par la loi de 1901 et reconnue d'utilité publique. Elle est de ce fait habilitée à recevoir et à distribuer des dons en espèce. Chaque don fait l'objet d'un reçu fiscal qui lui donne une existence juridique et comptable. Les sommes récoltées ne génèrent aucun profit financier.

La collecte et l'utilisation de dons par une entité (association, collectivité, État) ne bénéficiant pas de ce statut particulier (association loi 1901) soulève de nombreuses questions (statut fiscal des dons, conditions d'utilisation), qui peuvent ralentir considérablement l'action sur le terrain.

Dans le cas d'un afflux de dons (suite à un appel aux dons par exemple), un compte dédié est ouvert qui permet une totale transparence sur l'utilisation des sommes qui sont confiées à l'association par les donateurs.

## L'utilisation des dons

### En phase d'urgence :

Dès la fin de la phase de crise aiguë, le problème des personnes ayant besoin de biens de première nécessité sans aucun moyen de se les procurer se pose très rapidement. Les premiers dons servent donc :

- à la distribution de biens de première nécessité (nourriture, vêtements, etc.).
- au financement des opérations de secours et d'aide aux personnes sinistrées (achat et ou acheminement de matériels, etc.).
- à l'octroi éventuel d'une aide financière d'urgence aux person-

nes sinistrées pour pallier les besoins essentiels dans les premiers jours après la catastrophe.

### En phase de post-urgence :

Une fois les besoins les plus immédiats satisfaits, les objectifs de la Croix Rouge sont de privilégier le retour le plus rapide possible à l'autonomie des familles et l'accompagnement sur le long terme.

L'octroi d'une aide financière de retour à l'autonomie pour les personnes les plus en difficultés permet de pallier la longueur des procédures d'indemnisation par les assurances et de combler la différence entre la valeur vénale (remboursée par l'assurance) et la valeur d'achat d'un équipement. Les aides sont accordées sur dossier après une évaluation individualisée très précise des besoins par les bénévoles.

La visite des bénévoles de la Croix Rouge à domicile pour remplir le dossier est également l'occasion d'appor-

ter un contact humain aux personnes sinistrées et de proposer des aides autres que financières ou matérielles le cas échéant.

### Financement d'action sur le long terme.

Lorsque s'achève la phase d'urgence, les personnes sinistrées sont souvent laissées à elles-mêmes. Leurs besoins immédiats, nourriture, vêtements, logements (parfois précaire), sont assurés mais certains ont perdu leur emploi et subissent des effets psychologiques à long terme. La Croix Rouge utilise donc une partie des fonds pour des actions à long terme (sur plusieurs années) au travers de dispositifs d'écoute et d'aide sociale. Les dons récoltés à l'occasion des inondations dans le Sud-Est en 2002 ont permis de financer des actions jusqu'en 2006 et d'accompagner des centaines de personnes vers un retour progressif à la vie normale. ■